

Honeywell

Fiche Produit - Appareils de protection respiratoire filtrants à usage unique

Gamme économique HONEYWELL SUPERONE 3205 FFP2 NR D

RÉF.: 1013205



Description

Demi-masque filtrant FFP2, moulé non réutilisable, appartenant à la gamme Economique, conçue pour offrir une mise en place très intuitive sans compromettre le confort.

Doté d'une forme exclusive qui lui confère une « taille adaptée à chacun », il dispose également d'une partie nasale préformée et de deux brides élastiques agrafées.

Avantages

- Semi-rigide, sa forme se maintient même dans les environnements fortement humides
- Partie supérieure préformée (pas de barrette nasale) pour un ajustement facile et rapide
- Grand volume intérieur pour respirer et parler aisément
- Voile interne ultra-doux pour un contact agréable sur la peau et plus de confort respiratoire
- Deux brides élastiques souples et résistantes, agrafées à l'extérieur de la zone filtrante pour éviter tout risque de fuite
- Appareil respiratoire ultraléger (7 g) pour minimiser la fatigue de l'utilisateur et accroître sa tolérance dans le temps
- Sans latex ni silicone ni PVC. Sans contre-indication par rapport aux utilisations et aux allergies. Respectueux de l'environnement.
- Testé EFV (Efficacité de Filtration Virale) avec des résultats proches de 100% (EFV>99.9%), il assure une protection importante contre les virus*

Exemples d'applications

- Agriculture et horticulture
- Alimentation
- Automobile
- Bâtiment et construction
- Bois

Secteurs d'activité

- Fonderie
- Médical et pharmaceutique
- Mines et carrières
- Pétrole et gaz
- Sidérurgie et métallurgie
- Textile

Carrosserie

- Découpage et moulage de métaux
- Fraisage (petits travaux)
- Maintenance

Activités

Contaminants

Contre les

poussières,

brouillards

et fumées

contenant:

- Manipulation de liquides et poudres
- Manipulation de semences
- Peinture au pistolet et au pinceau (dans un lieu bien ventilé)
- Ponçage
- Travail du bois
- Agents biologiques (bactéries, virus...)
- Allergènes (poils, plumes, foin...)
- Aluminium
- Argile
- Bois (dur)
- Carbonate de calcium
- Cellulose
- Charbon de bois
- Ciment
- Coton
- Cuivre
- Huiles (végétales et minérales)
- Farine
- Fibre de verre
- Fluides de travail des métaux
- Manganèse
- Matières plastiques
- Molybdène
- Peintures et vernis (à base d'eau)
- Quartz
- Silicate de sodium
- Soufre
- Titane
- Vanadium

^{*} Ces données ne constituent cependant pas une garantie. Les masgues à usage unique sont des équipements de protection individuelle. Ils sont conçus pour filtrer et non tuer les micro-organismes. Pour obtenir une protection maximale, il est IMPÉRATIF de lire et comprendre les informations de sa notice avant d'utiliser un masque.

Caractéristiques

TAILLE: Unique

DURÉE DE CONSERVATION : 3 ans CONDITIONS DE STOCKAGE :





POIDS: 7 g

MATÉRIAUX:

• Enveloppe : Polyester

• Brides : Caoutchouc synthétique

• Média filtrant &

voile intérieur : PolypropylèneAgrafes : Acier galvanisé

CONDITIONNEMENT:

- Boîtes de 30 masques
- Cartons de 10 boîtes (300 masques)

Normes

Conforme aux exigences de la directive 89/686/ CEE (équipements de protection individuelle) de la Communauté européenne, il appartient à la catégorie CE III et porte le marquage CE. Numéro de certificat 0928 Satisfait aux exigences de la norme EN 149:2001+A1:2009 et des essais à la poussière de Dolomie

	Efficacité de filtration	Fuite totale intérieure max.	Résistance respiratoire (mBar)		
			30 l/min	95 l/min	160 l/min
FFP2	<6%	<8%	<0,7	<2,4	<3

Consignes d'utilisation









Utilisation du produit

NIVEAU MAXIMAL D'UTILISATION

Peut être utilisé dans des atmosphères contenant des aérosols solides et/ou liquides à des concentrations de 12 (10 en GB, Finlande, Italie, Suède et au Danemark) x VLEP*: classe FFP2 (toxicité modérée). Marquage « NR » (non réutilisable), selon la norme amendée EN 149:2001+A1:2009. Certaines restrictions ou limitations peuvent s'appliquer avec des contaminants particuliers. Veuillez consulter les normes d'hygiène et sécurité correspondantes.

RESTRICTIONS D'UTILISATION

Ce demi-masque filtrant à usage unique NE DOIT PAS être utilisé dans les situations suivantes :

- la concentration en oxygène est inférieure à 17 % (atmosphères pauvres en oxygène) ;
- les contaminants ou leurs concentrations sont inconnus ou immédiatement dangereux pour la vie ou la santé ;
- la concentration de l'aérosol dépasse les niveaux fixés par la réglementation en vigueur ou VLEP* x facteur de protection (FP) ;
- en présence de gaz et/ou vapeurs ;
- en présence de contaminants toxiques ou radioactifs ;
- pour la lutte contre l'incendie.

ATTENTION!

Nous vous recommandons de vous assurer que le niveau de protection apporté par l'appareil respiratoire soit suffisant pour le type et la concentration des contaminants de la zone de travail. Cet appareil ne doit être employé que par du personnel formé et qualifié. Son étanchéité est compromise si le masque est porté sur un visage mal rasé ou barbu. Cet appareil n'apporte pas d'oxygène.

*VLEP: Valeur Limite d'Exposition Professionnelle

